



GARANTIES / REMBOURSEMENTS

LES GARANTIES



Santé et Assistance

PRISE EN CHARGE

	PREMIUM	SUMMUM
Frais Médicaux à l'étranger au 1^{er} euro		
USA, Canada, Argentine, Australie, Nouvelle Zélande, République Populaire de Chine, Corée du Sud, Japon, Hong Kong, Singapour, Taiwan.	100% des frais réels avec un maxi de 200.000 €/assuré	100% des frais réels avec un maxi de 500.000 €/assuré
Autres destinations	200.000 € par assuré	200.000 € par assuré
Franchise	30 € par dossier	30 € par dossier
H Hospitalisation		
Avance des frais d'hospitalisation (hospitalisation de plus de 24h)	100% des frais réels	
Transport en ambulance	100% des frais réels	
Frais de séjour (y compris forfait journalier en France)	100% des frais réels	
Honoraires médicaux et chirurgicaux	100% des frais réels	
Examens, analyses, médicaments	100% des frais réels	
Actes médicaux	100% des frais réels	
M Médecine ambulatoire courante		
Consultations médecins généralistes ou spécialistes	100% des frais réels	
Analyses, examens de laboratoire	100% des frais réels	
Radiologie	100% des frais réels	
Pharmacie	100% des frais réels	
Actes d'infirmiers et de kinésithérapeutes	100% des frais réels	
D Dentaire		
Soins dentaires d'urgence	153 € par assuré	
Frais Médicaux dans votre pays d'origine		
Prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation	20.000 € par assuré	
Franchise	30 € par dossier	
A Assistance aux personnes en cas de maladie ou blessure		
Contact médical	Frais réels	
Transport - rapatriement	Frais réels	
Visite d'un proche	(1) + frais d'hôtel 80 € par nuit pendant 10 nuits	
Poursuite du séjour garanti	(1)	
Retour anticipé : en cas de maladie grave d'un proche parent	Billet aller et retour (1)	
A Assistance aux personnes en cas de décès		
Rapatriement du corps	Frais réels	
Frais de cercueil nécessaire au transport	Frais réels	
Retour anticipé : en cas de décès d'un proche parent	Billet aller et retour (1)	
A Assistance Voyage		
Avance de caution pénale	15.245 €	
Prise en charge des honoraires d'avocat	3.049 €	
Informations pratiques « voyage »	Frais réels	

(1) Transport par avion classe économique ou train 1^{ère} classe.

LES GARANTIES



Responsabilité Civile

PRISE EN CHARGE

	PREMIUM	SUMMUM
Tous préjudices confondus		7.500.000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs		750.000 €
Franchise		150 €